

INTERVIEW



AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise

Marseille
le 16 janvier 2020

Né d'une volonté commune d'identifier et de caractériser les gisements de rénovation énergétique pour massifier et accompagner les travaux, le projet d'Atlas territoriale des gisements de la rénovation énergétique (ATRE) a pour ambition d'agir en faveur d'une transition soutenable. Mené en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille, EnvirobotBDM et le bureau d'études SOL.A.I.R., la méthode de l'Atlas a été expérimenté sur la commune de Septèmes-les-Vallons.

3 QUESTIONS À SOPHIE CELTON, première adjointe au maire de Septèmes-les-Vallons



Pour quelles raisons avez-vous accueilli cette expérimentation sur votre commune ?

L'expérimentation ATRE s'inscrit dans le travail engagé par la ville sur l'amélioration de l'habitat, la lutte contre l'habitat indigne et la démarche de l'Eco Quartier mise en œuvre sur l'ensemble du territoire communal depuis la signature de la charte en avril 2015. Ce choix nous permet de nous engager sur une ambition forte partout sur notre territoire.

Le secteur Centre Ville/Gare, lieu d'expérimentation, fait l'objet d'une attention particulière car il est le secteur de développement urbain de la commune à l'horizon 2030. Le cœur de ce secteur consiste en la reconversion de la friche industrielle historique d'environ 12 hectares, qui permettra le dernier développement significatif de la commune et constituera le levier de la dynamisation du centre-ville.

Cela implique une réflexion et une intervention transversale sur les thèmes de l'habitat, des espaces publics, du dynamisme économique, de l'environnement, de l'écologie, des déplacements, du transport, etc. Dans ce cadre le projet ATRE nous aide à connaître de façon théorique fiable les secteurs qui nécessitent une intervention et nous permet d'avoir un support pour parler d'Habitat écoresponsable, communiquer et sensibiliser.

Quel bilan tirez-vous de ce test ?

L'ATRE nous aide à identifier sur le territoire les zones à enjeux et zones à risques (précarité énergétique) et de favoriser une meilleure coordination entre les parties prenantes de la rénovation énergétique. Cela permet d'anticiper les besoins d'opérations d'aménagement destinées à la réhabilitation du centre ancien. Dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat Métropolitain, la commune a fait la demande d'une opération type OPAH sur le centre ancien. Dans le diagnostic préalable qui sera réalisé, les données issues d'ATRE seront très importantes. Le croisement des données sociodémographiques de l'INSEE pourrait même permettre de définir les besoins des territoires tenant compte de la population.

Et pour les particuliers, dans une perspective d'amélioration de l'habitat et d'économie d'énergie, l'ATRE permet de connaître les points de faiblesses à traiter en fonction de la catégorie de bâtiment identifié par secteur. Cela permet de passer à une phase de diagnostic plus fine notamment par le biais de l'opération un Cliché pour rénover.

Quels en ont été les bénéfices pour la ville ?

D'abord, je dirais la mobilisation des acteurs de l'habitat sur le territoire, et des habitants. Tout au long du projet, ATRE a fait l'objet de publications dans le journal communal dans la rubrique Habitat : à l'annonce des secteurs thermographiés, pour annoncer la réunion publique de restitution et après celle-ci pour en restituer le contenu.

La commune a tenu à organiser une restitution en réunion publique. Cette dernière a eu lieu le jeudi 25 avril 2019 et était intitulée « je réduis mes factures énergétiques et je préserve l'environnement ». Cette réunion publique sur la thématique de l'Habitat, a mobilisé des particuliers soucieux de connaître les applications de l'outil. Malgré des invitations largement diffusées aux agences immobilières, aux syndicats et conseils syndicaux, peu se sont déplacés mais la discussion qui a suivi la présentation était constructive et a permis de poser les bases d'autres événements et réunions sur le sujet crucial des performances énergétiques de l'habitat.

En effet, la commune souhaite développer une programmation d'événements réguliers sur l'habitat avec l'ensemble des partenaires à destination des citoyens en tant que propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires, mais aussi avec les professionnels de l'immobilier (agence, syndic).

En lien avec l'opération de réhabilitation exemplaire des logements communaux en cours, la commune, en partenariat notamment avec l'association Envirobot BDM (Bâtiment Durable Méditerranéen), souhaite développer une programmation d'événements permettant de montrer qu'il est possible de rénover l'ancien de manière performante. L'outil ATRE a donc toute sa place dans cette réflexion.

L'idée est que l'action publique se popularise auprès des propriétaires privés.